

# Rapport d'activité 2013



# Sommaire

3	Préambule
4	Activités et organisation de Profelia
6	Assurance
8	Performance et placements

## Chiffres clés 2013

	2013	2012
Fortune totale (bilan) en CHF	<b>477,7 mio</b>	432,9 mio
Performance brute des placements	<b>6,3 %</b>	6,6 %
Nombre d'assurés actifs	<b>2'594</b>	2'221
Nombre de pensionnés	<b>772</b>	759
Montant des pensions et prestations versées en CHF	<b>29,3 mio</b>	26,7 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF	<b>50,0 mio</b>	40,1 mio
Nombre de caisses communes	<b>1</b>	1
Nombre de caisses autonomes	<b>13</b>	12
Nombre d'employeurs	<b>43</b>	29

# Préambule

Après cinq années d'activité, Profelia affiche une fortune de près d'un demi-milliard de francs. Poursuivant activement son développement commercial, cette fondation de prévoyance professionnelle a vu le nombre d'affiliations d'employeurs s'accroître sensiblement à 43 contre 29 un an plus tôt.

Une nouvelle caisse de pension autonome a en outre été constituée au sein de Profelia qui en compte désormais 13 tandis que le nombre d'assurés actifs a augmenté de 17 %, ce qui permet d'améliorer le rapport entre les actifs et les pensionnés, lequel s'établit fin 2013 à 3,36 actifs pour un pensionné.

Quant à la performance des placements, celle-ci atteint 6,3 %, proche donc du très bon résultat déjà obtenu en 2012. Dans ce contexte favorable, les degrés de couverture des caisses de prévoyance de Profelia s'améliorent à l'instar de celui de la caisse commune qui affiche un taux de 105 %.

Bien que ces deux dernières années aient été positives, le rendement moyen des placements sur le long terme est en diminution sensible.

## Composition des organes

### Conseil de fondation

#### Président

M. Claude Oreiller \*\*

#### Vice-présidente

Mme Gladys Laffely Maillard \*

#### Membres

M. Philippe Chambovey \*

M. Alain Feissli\* (dès le 01.01.2014)

M. Daniel Trolliet \* (jusqu'au 31.12.2013)

M. Luc-Antoine Baehni \*\*

Mme Viviana Marchetto Chorfi \*\*

\* représentant des assurés

\*\* représentant des employeurs

Dès lors, et conformément aux recommandations de la Chambre des actuaires-conseils et de l'expert de Profelia, le Conseil de fondation a décidé d'abaisser progressivement le taux d'intérêt technique de 3,5 à 3 % au 31 décembre 2017. Cette diminution, associée à l'allongement de l'espérance de vie de la population a entraîné une séparation (splitting) entre les parts obligatoire et sur-obligatoire de l'avoir de vieillesse et la réduction progressive de 6,8 à 6 % d'ici 2019 du taux de conversion appliqué à la part sur-obligatoire.

Le taux LPP de 6,8 % continue toutefois à s'appliquer sur la partie obligatoire (minimum LPP).

Des informations plus détaillées sur la méthode de cette séparation (splitting) et sur la diminution progressive du taux de conversion sur-obligatoire figure sur le site :

[www.profelia.ch/tauxdeconversion](http://www.profelia.ch/tauxdeconversion).

Les comptes détaillés sont disponibles sur demande auprès de Profelia.

### Secrétaire (hors Conseil)

M. Christophe Cavin (dès le 01.01.2014)

Mme Anne Gauthier-Jaques  
(jusqu'au 31.12.2013)

### Expert agréé

**GiTeC Prévoyance SA, Lausanne**

### Organe de révision

**BDO SA, Epalinges**

### Gérante

**Retraites Populaires**, institution de droit public cantonal, dont le siège est à Lausanne

# Activités et organisation de Profelia

## Fondation du secteur parapublic

Profelia est une fondation de prévoyance professionnelle spécialisée s'adressant aux entreprises œuvrant dans le domaine parapublic. Lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2009 par Retraites Populaires, Profelia est active sur toute la Suisse romande ainsi que dans les cantons bilingues.

Profelia propose aux employeurs un large choix de solutions pour organiser la prévoyance professionnelle de leur personnel. En effet, attachée au principe de la solidarité sectorielle, Profelia permet aux entreprises issues d'un même secteur d'activité de se regrouper au sein d'une caisse de prévoyance commune. Cette solidarité permet aux employeurs et assurés de bénéficier des synergies qui en découlent et de conditions financières de premier ordre.

Au 31 décembre 2013, 43 employeurs issus du secteur public, parapublic, voire privé sous certaines conditions, sont affiliés à Profelia. Parmi eux, 30 se sont regroupés en une caisse commune pour la gestion de leur prévoyance professionnelle et 13 disposent d'une caisse autonome présentant un degré de couverture propre.

## Retraites Populaires, le partenaire idéal

La gestion de Profelia est exercée par Retraites Populaires. La fondation bénéficie ainsi de l'expérience d'une institution active depuis plus de 100 ans dans la prévoyance professionnelle et la gestion de caisses de pensions. Profelia et ses clients profitent dès lors de nombreux avantages tels qu'une plate-forme de gestion complète à des coûts compétitifs ou la mise à disposition de l'expertise de nombreux spécialistes dans tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, juridique, administration, immobilier, actuariat, communication, etc.).

Les compétences respectives du Conseil de fondation et de la gérante Retraites Populaires sont fixées en détail dans le règlement d'organisation et dans la convention de gérance.

## Retraites Populaires, chiffres clés 2013

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit quelque 370 collaboratrices et collaborateurs, dont les qualités humaines, compétences et éthique permettent :

- d'assurer 119'076 actifs et 56'096 pensionnés (assurance vie et prévoyance, gestion d'institutions de prévoyance);
- d'assurer, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, près de 2900 entreprises et institutions;
- de gérer un parc immobilier comprenant plus de 930 entrées d'immeubles et près de 12'700 appartements;
- de gérer des fonds d'une valeur de 20,3 milliards de francs.

## Affiliation et plans de prévoyance

Profelia comprend deux types de caisses de prévoyance distincts :

- les caisses destinées à des employeurs issus du même domaine d'activité et affiliés de manière commune (ci-après caisse commune);
- les caisses destinées à des employeurs affiliés de manière autonome. Dans ce cas, chaque caisse est propre à un employeur (ci-après caisse autonome).

Profelia propose des plans de prévoyance modulables permettant non seulement de garantir les prestations de la prévoyance obligatoire prévues dans la LPP, mais également d'aller au-delà.

## Organisation

### Statut légal

Profelia est une fondation de prévoyance collective de droit privé ayant la personnalité morale.

Elle a pour but d'instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, une prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en faveur des salariés des employeurs affiliés ainsi que de leurs proches et survivants.

Ses activités sont régies par les « Statuts de la fondation » du 12 décembre 2008, le « Règlement de prévoyance professionnelle » du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ainsi que le « Règlement d'organisation » du 5 juillet 2013.

Profelia est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

### Réassurance

Profelia a conclu un contrat de réassurance avec Mobilière Suisse Société d'assurance sur la vie SA jusqu'au 31 décembre 2013 et avec PKRück compagnie d'assurance pour la prévoyance professionnelle SA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour couvrir les conséquences économiques de l'invalidité et du décès.

### Loyauté dans la gestion de fortune et rétrocessions

Le comportement des responsables des caisses de pension doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes.

Consciente de ses responsabilités, Profelia a adopté des dispositions applicables en matière de loyauté qui sont conformes aux dispositions légales ainsi qu'à la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) par rapport à la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle.

Gérante de Profelia, Retraites Populaires a pris toutes les mesures nécessaires à la bonne application des dispositions légales applicables en matière d'intégrité et de loyauté. Elle s'est également engagée à respecter les principes édictés dans la Charte ASIP.

En outre, Profelia ainsi que sa gérante adhèrent aux « Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes ».

La gérante s'est, en tout temps, soucieuse du bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. De ce fait, les rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client, respectivement le mandant, perçoit les montants qui lui sont dus.

# Assurance

Effectif	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actifs</b>	<b>2'594</b>	<b>2'221</b>
<b>Pensionnés</b>	<b>772</b>	<b>759</b>
- retraités	406	390
- invalides	98	85
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	229	231
- enfants	39	53
<b>Total des assurés</b>	<b>3'366</b>	<b>2'980</b>
<b>Total des employeurs</b>	<b>43</b>	<b>29</b>
Ratio actifs/pensionnés	3,36	2,93

Prestations (en CHF)	31.12.2013	31.12.2012
Rentes de retraite	11'529'131	11'546'559
Rentes de survivants	3'745'924	3'913'249
Rentes d'invalidité	1'448'639	1'332'666
Prestations en capital à la retraite	478'885	482'490
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	976'921	404'557
Prestations extra-réglementaires	6'231	3'761
Prestations de libre passage en cas de sortie	9'569'660	7'292'618
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1'506'756	1'744'146
<b>Total</b>	<b>29'262'147</b>	<b>26'720'047</b>

**Cotisations et prestations d'entrée** (en CHF)

	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>32'134'880</b>	<b>30'169'943</b>
Cotisations des salariés	10'948'658	9'528'457
Cotisations de l'employeur	15'458'093	13'665'248
Primes uniques et rachats	1'390'029	4'244'393
Cotisations assainissement salariés	1'232'466	1'166'393
Cotisations assainissement employeurs	1'521'316	1'445'469
Apports fortune libre entreprises	65'092	100'260
Apports dans la réserve de contributions de l'employeur	1'500'000	0
Subsides du fonds de garantie	19'224	19'724
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>17'901'507</b>	<b>9'902'173</b>
Apports de libre passage	17'811'507	9'896'678
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	90'000	5'496
<b>Total</b>	<b>50'036'387</b>	<b>40'072'116</b>

**Frais d'administration**

Les frais d'administration de Profelia (hors frais de courtage) s'élèvent à CHF 1'058'452. L'évolution par rapport à l'exercice 2012 (CHF 912'248) est directement liée à l'augmentation du nombre d'assurés. Les frais d'administration par membre actif et pensionné sont en légère hausse de 2,6% à CHF 314 (CHF 306 en 2012).

**Provisions techniques**

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles, sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, l'invalidité et le décès, renforçant ainsi la sécurité financière. Le niveau des provisions techniques est conforme aux exigences du règlement actuariel et intègre 20% du montant nécessaire pour compenser la baisse du taux d'intérêt technique de 3,5 à 3% en 2013.

# Performance et placements

La performance brute des placements de la Caisse de 6,3 % en 2013 a été positivement influencée par les bons résultats des classes actions, qui ont enregistré une très forte performance pour la deuxième année consécutive. Les obligations convertibles, les placements alternatifs ainsi que les placements privés ont également été des contributeurs positifs à la performance. Si les classes obligataires ont été négativement influencées par le début de hausse des taux enregistrée au cours de l'année, notre gestion active a amené une performance supérieure à celle des indices de référence. Le bon positionnement tactique ainsi que la couverture de change ont également contribué à la bonne performance globale.

Le calcul de la performance globale permet au Conseil de fondation de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. A noter que les frais de gestion supportés par les placements collectifs sont déjà déduits de la performance présentée ici. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit notamment être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

## Allocation de la fortune

Le rééquilibrage de l'allocation des actifs s'est poursuivi durant l'année 2013, dans la continuité des années précédentes et dans le cadre de la politique de placement déterminée par le Conseil de fondation. Les classes obligataires ont été réduites au profit des classes dont l'allocation

nécessitait d'être renforcée pour les besoins de rendement de la fondation : actions suisses et étrangères d'une part, placements alternatifs, placements privés et obligations convertibles d'autre part. Ces trois dernières classes présentant une certaine asymétrie de leurs profils de rendement, elles ont une utilité particulière dans l'allocation des actifs.

A l'issue de cet exercice, l'allocation cible des actifs et les marges de manœuvre ont été revues afin de prendre en compte la baisse des espérances de rendement des obligations et les opportunités d'investissement limitées en immobilier suisse. L'allocation ainsi déterminée distingue les classes liquides, pouvant faire l'objet de changements d'allocation relativement rapides, des classes moins liquides pour lesquelles ces changements ne peuvent se faire que progressivement.

Dans ce contexte, l'allocation cible de l'immobilier suisse tient compte des possibilités d'investissement restreintes à moyen terme.

En matière de prêts hypothécaires, la politique mutualiste de Retraites Populaires par l'intermédiaire de laquelle notre fondation offre des prêts, commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à ses contacts de proximité. Le portefeuille est en construction et ne connaît à ce jour pas de problème significatif en termes de risque.

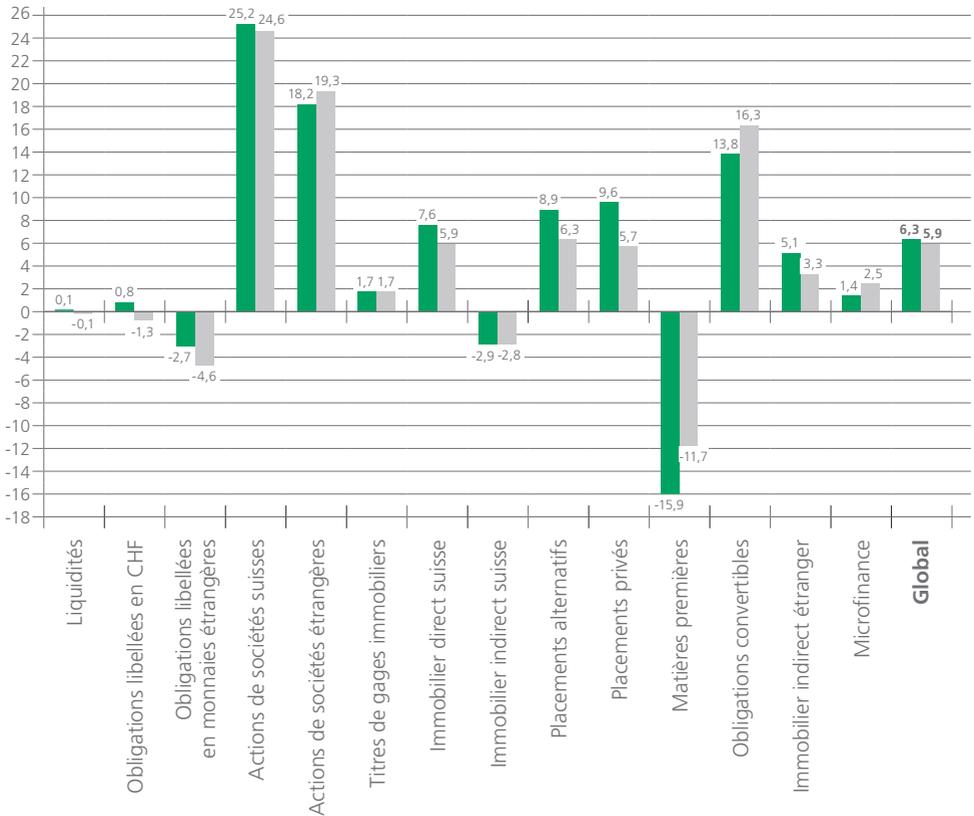
Concernant les placements immobiliers directs de la fondation, l'année 2013 a été marquée par l'acquisition au 31 décembre de l'immeuble sis au chemin du Châtelard 3 à Aigle. Cet immeuble, très bien entretenu, est composé de 16 logements, ainsi que de 5 garages individuels et de 10 places de parc extérieures.

### Répartition des actifs au 31 décembre 2013, allocation des actifs et marges de manœuvre (en %)

	Répartition au 31.12.2013	Borne inférieure	Allocation	Borne supérieure
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	5,2	0	2,5	9,5
Obligations libellées en CHF	10,2	7	10	13
Obligations libellées en monnaies étrangères	10,8	8	11	14
Actions de sociétés suisses	13,5	8	12	16
Actions de sociétés étrangères	16,4	9	15	21
Titres de gages immobiliers	7,8	7	10	13
Immobilier direct suisse	3,5	3	5	7
Immobilier indirect suisse	11,6	5	10	15
Placements alternatifs	7,7	5	8	11
Placements privés	2,0	1	3	5
Matières premières	2,3	1	3	5
Obligations convertibles	6,0	4	7	10
Immobilier indirect étranger	1,1	0	2	4
Microfinance	1,5	0	1,5	3,5
Gestion de la couverture de change	0,4			

## Performance par classe d'actifs du 01.01.2013 au 31.12.2013 (en %)

■ Profelia ■ Indices de référence



## Indices de référence:

Liquidités: Indice composite (3 mois et 48 heures)

Obligations libellées en CHF: Swiss Bond Index Total

Obligations libellées en monnaies étrangères: Barclays Global Treasury Fiscal Strength Weighted

Actions de sociétés suisses: Swiss Performance Index

Actions de sociétés étrangères: MSCI All Country World Standard Index

Titres de gages immobiliers: Taux d'intérêt de référence

Immobilier direct suisse: Scénario réaliste

Immobilier indirect suisse: SXI Real Estate TR

Placements alternatifs: HFRX Global HF Index couvert 100 % contre CHF

Placements privés: Indice composite

Matières premières: DJ UBS CHF

Obligations convertibles: Indice composite

Immobilier indirect étranger: Scénario réaliste

Microfinance: Indice composite

## Perspectives 2014

Après deux années de bonnes performances financières, il s'agira cette année de veiller à la sécurité des placements et de tendre le mieux possible vers l'objectif de rendement de la fondation. En particulier, dans l'environnement de taux bas que nous connaissons actuellement, le bon équilibre entre la part des investissements en obligations et celle dédiée aux actions devra être trouvé. En l'absence d'un parc immobilier établi de taille suffisante, l'étude de projets d'investissements directs dans le domaine sera poursuivie et l'accent sera également mis sur la recherche de solutions de placements offrant une certaine asymétrie de rendement.

## Conclusion

La mise en place progressive de la politique d'investissement et le rééquilibrage entre les différentes classes d'actifs effectués ces dernières années ont porté leurs fruits. Cet effort sera prolongé à l'avenir en recherchant une diversification permettant à la Caisse de faire face à une possible hausse des taux d'intérêt dans un contexte de marché des actions plus volatile que les deux années précédentes.

## Contact et information

### Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9  
Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11  
[info@profelia.ch](mailto:info@profelia.ch)  
[www.profelia.ch](http://www.profelia.ch)

Gérée par  Retraites  
Populaires